




FO DGFIP 54
la force syndicale

Cité Administrative - Bat. Y
54000 NANCY
06 73 57 17 11
fo.ddfip54@dgfip.finances.gouv.fr



Site WEB : www.fo-dgfip-sd.fr/054/

SPECIAL CONGRES FORCE OUVRIERE 54

Combattre et résister, contre la casse des droits collectifs

Le Congrès de l'Union Départementale des syndicats Force Ouvrière de Meurthe et Moselle s'est réuni à Nancy le 19 novembre 2021.

Il y a été rappelé l'attachement indéfectible de FO à l'indépendance, la liberté et la laïcité.

Il est constaté que les principes syndicaux de la charte d'Amiens de 1906 et notamment celui de la liberté syndicale, sont plus que jamais d'actualité.

Lors du Congrès, les militants de Meurthe et Moselle ont débattu des activités de l'Union Départementale réalisées depuis le Congrès du 18 octobre 2018.

L'organisation des travailleurs par le syndicalisme libre et indépendant, que représente FO, a exercé un contrepoids et a permis des conquêtes sociales majeures en France comme dans le monde.

Force Ouvrière se doit, en toute indépendance, de combattre les politiques mortifères tant sociales qu'économiques et de porter ses revendications pour défendre les intérêts matériels et moraux des travailleurs.

Dans le respect de ces principes, le Congrès maintient sa position de ne donner aucune consigne de vote à l'occasion des prochaines élections politiques et continuera à agir pour la défense des droits des travailleurs.

Services publics attaqués, la République en danger

Le gouvernement poursuit son œuvre de transformation de la fonction publique.

Les Commissions Administratives Paritaires (CAP) sont dessaisies de leurs compétences en matière de mutation et d'avancement.

Le Congrès condamne les attaques contre les services publics quelles que soient leurs formes et s'oppose au dogme permanent de la réduction des dépenses publiques. Ce prisme budgétaire met en cause toute véritable négociation sur les salaires et interdit de satisfaire les besoins en matière de services publics.

Le Congrès revendique au contraire des services publics forts, garants de proximité, d'égalité et de la solidarité entre tous ainsi que le maintien de la gratuité des services existants voire leur extension.

En Meurthe et Moselle, depuis 2018 ce sont une dizaine de trésoreries, de services des impôts des particuliers et des entreprises qui ont été fermés, et d'autres suppressions sont prévues au cours des deux prochaines années.

Ces réformes ont conduit au désengagement de l'état, à un éparpillement de l'action publique et contribuent au sentiment d'abandon vécu par les contribuables et les agents publics.

C'est pourquoi le Congrès condamne les suppressions de postes et les fermetures de sites.

Les retraites

Le congrès rappelle son opposition totale à la contre-réforme des retraites mettant en place un régime unique par points dont la vocation est de réduire le montant des pensions et de rallonger de plus en plus l'âge de départ à la retraite.

La volonté du gouvernement de substituer à la retraite par répartition un système par points n'est qu'un prétexte pour supprimer la solidarité et pour la remplacer par un système individualisé qui conduira à accroître les inégalités, car la retraite par points, c'est le travail sans fin.

Le congrès exige que soit maintenu le régime général par répartition.

Il refuse toute universalisation des régimes existants qui, de fait, conduira à une retraite à minima pour tous et ouvrira la voie à un système par capitalisation, cheval de Troie des fonds de pension et des assurances privées.

Même si cette contre-réforme semble, pour le moment, suspendue, le Congrès appelle l'ensemble des militants à être prêts à prendre toutes les initiatives utiles.



Augmenter les salaires et le pouvoir d'achat

L'augmentation des salaires est indispensable à l'évolution de la consommation en Meurthe en Moselle comme en France.

On constate une forte augmentation des prix de l'énergie depuis de nombreux mois alors que parallèlement le point d'indice de la fonction publique est gelé.

L'annonce du gouvernement de verser une indemnité inflation de 100 euros est insuffisante et inadaptée à la situation.

Le congrès revendique une véritable politique de relance de la consommation par l'augmentation du point d'indice dans la fonction publique.

Le congrès réaffirme son soutien au syndicat FO-DGFIP qui se bat contre les fermetures de sites.



L'État dérive vers un Etat de « droits » individuels, multiples et étendus, au nom d'egos toujours plus nombreux, criant leurs revendications nombrilistes...

Comme s'il n'y avait plus de Peuple, de Nation ou même d'État, d'entités collectives établies antérieurement, mais perçues comme attentatoires à la souveraineté du soi.

Luttons ensemble et pour tous.

Rejoignez-nous.

Adhérez !

BULLETIN D'ADHESION

FO DGFIP 54

NOM : _____ PRÉNOM : _____

N° AGORA : _____ ADRESSE MÊL : _____

GRADE : _____ QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : _____ %

AFFECTATION : _____

declare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)

Fait à _____ le _____

(signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu